

15.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le TFE est supervisé par un promoteur/une promotrice. L'étudiant-e doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur/à la promotrice. Le jury du TFE est composé du promoteur/de la promotrice et d'un-e autre lecteur/lectrice, désigné-e par le jury de master.</p> <p>La note du promoteur/de la promotrice et du lecteur/de la lectrice prennent en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'atteinte de ses objectifs; • la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée; • l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques; • la cohérence du travail effectué; • la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite. <p>Dans sa note finale, le promoteur/la promotrice tient également compte de l'implication de l'étudiant-e et de la continuité du travail effectué tout au long du Master dans le cadre du TFE (en particulier : le dépôt dans les délais et la qualité du dossier remis à la fin du premier bloc annuel).</p> <p>Le lecteur/la lectrice du TFE est chargé-e d'établir un rapport détaillé et écrit sur certains aspects formels du TFE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'orthographe; • la langue (précision et propriété des termes, correction syntaxique); • la ponctuation; • la présentation du texte lui-même, de la bibliographie, des notes, des références, etc. <p>Ce rapport peut amener le jury à revoir la note attribuée au TFE selon des modalités définies dans la section 2 « Maitrise de la langue normée » du Vademecum mémoire ROM (https://myalfresco.uclouvain.be/alfresco/service/ucl/streamDownload/workspace/SpacesStore/18e60fbc-ab6c-426b-9786-b77206423b32/Vad%20C3%A9m%20C3%A9cum%20m%C3%A9moire%20ROM.pdf?a=true)</p> <p>Pour les TFE rédigés en espagnol ou en italien, le 2e lecteur/lectrice intègre dans sa note l'évaluation de la langue.</p> <p>Tout au long de son TFE, l'étudiant-e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il/elle veille à ne PAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ; • Reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ; • Réformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ; • Traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ; • Utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ; • Acheter un travail. <p>Cf. https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE et constitue une disposition particulière au sens du §3 du même article.</p> <p>L'étudiant-e qui ne respecterait pas les normes de référencement scientifique énoncées ci-dessus s'expose, en cas d'irrégularité ou de plagiat constaté par le jury, à des sanctions académiques telles que détaillées par le RGEE (section 7).</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée.</p> <p>Le mémoire fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury constitué, a minima, du promoteur/de la promotrice et du lecteur/de la lectrice. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant-e et les membres du jury. La soutenance orale est prise en compte dans l'évaluation finale du mémoire. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant-e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le mémoire est inscrit.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'étudiant-e est tenu-e de rencontrer son promoteur/sa promotrice à deux reprises.</p> <p>Le jury peut s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e au TFE dans le cas où l'étudiant-e n'aurait pas rencontré à deux reprises son promoteur/sa promotrice et, <i>a fortiori</i>, si l'étudiant-e n'a jamais pris contact avec son promoteur/sa promotrice (hormis pour la validation du sujet du mémoire lors de sa première inscription en bloc 1 du master) cf. <i>RGEE</i> articles 73 et 74.</p> <p>Un-e étudiant-e réputé-e en fin de cycle peut s'inscrire au TFE à la session de juin ou de septembre. Seul-e un-e étudiant-e ayant déjà présenté son TFE, sans le créditer, à la session d'une année académique antérieure est autorisé-e à s'inscrire à la session de janvier.</p>
Contenu	<p>Le TFE. est jugé suffisant à partir d'une cinquantaine de pages.</p> <p>Il doit comporter : Introduction - Développement - Conclusion et Bibliographie.</p> <p>Il s'agit d'une rédaction du genre de la dissertation articulée comme un discours.</p>
Ressources en ligne	<p>https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=4142</p>
Bibliographie	<p>Document de référence "Harmonisation des références bibliographiques" en FIAL : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Harmonisation_bibliographique.pdf</p>

Faculté ou entité en charge:

ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M1	15		